

COMMUNE de SEYSSES
10 Place de la Libération
31600 SEYSSES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES

Nombre de Conseillers :
En exercice : 29
Présents : 22
Procurations : 3
Absents : 4
Votants : 25
Pour : 25

L'an deux mille quinze, le vingt quatre juin à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.

Date de la convocation : 18 juin 2015

PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Carine PAILLAS, Philippe STREMLER, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Corine CORDELIER, Philippe RIBET, Nicole CHAUVET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Bruno BENOIST, Magali GRANDSIMON, Frédérique LAURENS, Alain VIDAL, Line DELHON, Eva FLORES, Manuel SOLSONA.

PROCURATIONS : Michel PASDELOUP à Alain PACE, Bernadette SERRES à Carine PAILLAS, Jennifer DURAND à Alain VIDAL.

ABSENTS : Thierry LAZZAROTTO, Laurent VALLET, Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA

Secrétaire de séance : Corine CORDELIER

N° 4315

OBJET :

**Demande de subvention
au Conseil
Départemental – Mise
aux normes thermiques
de la salle des Fêtes des
Boulbènes et
remplacement
menuiseries extérieures
dans divers bâtiments
publics**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal le projet de mise aux normes thermiques de la salle des fêtes des Boulbènes afin d'en améliorer le confort et de réaliser des économies d'énergie ainsi que le remplacement de menuiseries extérieures dans divers bâtiments publics pour assurer les conformités aux normes secours et accessibilité.

Vu le rapport de la cellule MAPA en date du 20 mai 2015 ;

Il indique que les travaux suivants sont projetés :

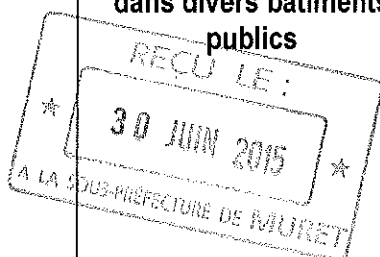
- Salle des fêtes :
 - remplacement menuiseries extérieures pour un montant de 56 143 € HT sur présentation d'un devis de la société L.SANCHEZ ;
 - plafonds : fourniture/pose de dalles et isolation pour un montant de 38 888,47 € HT sur présentation d'un devis de la société EPPR ;
- Ecole élémentaire Paul Langevin :
 - mise en conformité des issues de secours pour un montant de 7 705 € HT sur présentation d'un devis de la société L.SANCHEZ ;
- Hôtel de Ville :
 - mise en conformité accessibilité handicapés de l'accès par la rue du général De Gaulle pour un montant de 3 344 € HT sur présentation d'un devis de la société L.SANCHEZ ;

La dépense pour ces travaux sera de 106 080,47 € HT (127 296,56 € TTC).
Il propose au Conseil de solliciter le Conseil Départemental pour l'aider à financer ces travaux- **projet phare 2015**.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le projet de mise aux normes thermiques de la salle des fêtes des Boulbènes ainsi que le remplacement de menuiseries extérieures dans divers bâtiments publics pour un montant total de 106 080,47 € HT (127 296,56 € TTC).

Charge Monsieur Le Maire de solliciter auprès du Conseil Départemental - **projet phare 2015** - la subvention la plus élevée possible pour l'aider au financement de cette opération.



	<p>Dit que la somme nécessaire au financement de ces travaux est inscrite au budget communal, opération 65, chapitre 21.</p> <p>Monsieur Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération et en règle générale de tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre.</p>
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 30 JUIN 2015</p> <p>Affiché le : 30 JUIN 2015</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 26 juin 2015</p> <p>Le Maire, Alain PACE</p> 